

Lipinski dans la séance du 18 Octobre, on peut connoître quel est actuellement l'état de l'éducation & des études publiques dans ce royaume :

“ Chaque province a une université, la Grande-Pologne à Posnanie, la Petite-Pologne à Cracovie, & le grand-duché de Lithuanie à Wilna. Les écoles palatinales sont subordonnées aux recteurs des universités; les écoles des districts, à la tête desquelles il n'y a que des préfets, sont soumises aux recteurs des écoles palatinales. Mais, comme ces écoles ne sont ouvertes qu'à ceux qui savent déjà lire & écrire, pour faciliter cette instruction préliminaire & l'étendre davantage en faveur des enfans de la noblesse peu aisée, la commission d'éducation a dessein, moyennant certaines conventions à passer avec les évêques, d'établir des écoles dans les paroisses, lesquelles seront subordonnées aux préfets des écoles établies dans les districts. Il entre aussi dans le plan de la commission d'éducation d'établir près de l'université de chaque province & des écoles palatinales, autant que ses revenus le lui permettront, des séminaires pour la noblesse mal-partagée des biens de la fortune, où la jeunesse indigente, assurée des besoins de la vie, pourra puiser dans les sources publiques les connoissances analogues à son état. Cette même commission a formé le projet de fournir aux écoliers indigens de petits secours, qui réunis au produit de leur travail, leur procureront de quoi se soutenir dans la carrière des classes.

Tel est le système d'instruction publique pour la nation, qui nous a été présenté par la commission d'éducation, & qui est en partie exécuté, proportionnellement à la portion de ses revenus, qu'elle a pu retirer.

L'université de Wilna est en outre pourvue d'un collège d'astronomie; il y a pareillement un cabinet de physique expérimentale, des écoles d'anatomie & d'architecture. On compte aussi quelques séminaires pour la noblesse indigente,